

COMMUNE DE SOISSONS-SUR-NACEY

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 MARS 2023

20 heures 00

Convocation du 20/03/2023

Le 27 Mars 2023 à 20 h 00, les membres du Conseil Municipal de SOISSONS-SUR-NACEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Gabriel DELOGE, Maire.

Etaient présents : Gabriel DELOGE, Charles RAMBAUD, Jean-Marc MASLY, Delphine CORBERANT, Florence BIA-JEUNOT, Sébastien DALLAVALLE, Francis CULAS, Jérôme MORIZOT, Michelle BONNE, Patrice BOU SAADA,

Était Absent Excusé :

Était Absente : Magali DUPLESSIS.

Secrétaire : Delphine CORBERANT.

VOIRIE COMMUNALE 2023

Les travaux de voirie 2023 concerneront la Rue de Poiseul depuis la Rue de Flammerans à la Rue du Nacey, à la hauteur de 44 000€ HT et un cheminement piéton des deux côtés de la chaussée de la Rue de Flammerans depuis la Rue de la Velle jusqu'au Chemin des Vannets pour un montant de 80 000€ HT.

VOTE DU TAUX DES TAXES 2023

Le Maire rappelle à l'Assemblée les taux des taxes directes locales appliquées en 2022 et donne lecture des bases 2023 avant de demander aux élus de se prononcer sur une éventuelle augmentation des impôts locaux.

Après avoir effectué des simulations, le Conseil Municipal VOTE, à l'unanimité, les 3 taux 2023 sans aucune augmentation supplémentaire ; soit :

- Taxe foncière bâtie (TFB) : 34,50 %
- Taxe foncière non bâtie (TFNB) : 27,13 %
- Taxe d'habitation (TH) : 13,98 %

VOTE DES SUBVENTIONS 2023

Le Conseil Municipal VOTE et ACCEPTE, à l'unanimité, d'attribuer les subventions annuelles suivantes :

- Société de Chasse de Soissons-sur-Nacey : 50€ ; - Entraide Cantonale : 200€ ; - Bibliobus : 50€ ; - Souvenir Français : 40€ ; - AFM Téléthon : 50€ ; - Pontailier Sport New Génération : 40€ ; - UNC Cantonale : 30€ ; - Association Flam'Dance : 65€ ; - Association Flam'sons : 65€ ; - Club Amitié : 60€ ; - Coopérative Scolaire : 350€.

BUDGET PRIMITIF 2023 (Budgets Principal)

Le Conseil Municipal VOTE et ACCEPTE, à l'unanimité, le Budget Primitif 2023 comme suit :

.../...

. BUDGET PRINCIPAL

	Recettes	Dépenses
<u>Section d'Investissement :</u>	172 510,00 €	172 510,00 €
<u>Section de Fonctionnement :</u>	349 423,09 €	242 173,90 €

DEVIS - TRAVAUX FORÊT 2023

Pour information, Monsieur le Maire présente un devis de la Société GEAY Travaux Forestiers N° DE00001240 du 21/03/2023 d'un montant de 5 156,95€ HT relatif à des travaux en forêt communale dans les Parcelles 31, 26, 40 et 37.

ORGANISATION DES COMMÉMORATIONS DU 08 MAI 2023

Le Conseil Municipal décide d'inaugurer un espace en l'honneur de Monsieur FAIVRE Marcel.

QUESTIONS DIVERSES

- ENEDIS

Le Maire et les Adjointes informent le Conseil Municipal du litige avec ENEDIS au sujet du compteur des points lumineux Route d'Auxonne. Désormais, l'ensemble des lampadaires de ce réseau sont raccordés au compteur de Soissons à compter du 24 Mars 2023.

- BANCS

Suite au façonnage d'un chêne, il est décidé de faire des bancs publics, qui seront fabriqués en cours d'année par Monsieur Jérôme MORIZOT.

- FLEURISSEMENT

Monsieur Charles RAMBAUD, Adjoint, organisera fin Avril, une journée pour le fleurissement du village avec l'aide de bénévoles.